



## *Sur la piste des Troupeaux...*

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DU 5 OCTOBRE 2013 A LA MAISON D'HUEZ**

**Sont présents ou représentés 35 propriétaires**

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée extraordinaire des Propriétaires débute à 14h 15

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation des projets de travaux SATA pour cet automne,
2. Questions diverses

***INFORMATION :*** Denis Delage informe les participants de la démission de Rolland Roche du poste de vice-président tout en restant membre du syndicat. Un vice-président sera élu lors du renouvellement du syndicat en 2014

### **PRESENTATION DES TRAVAUX SATA :**

En application de la Convention signée entre les propriétaires la Commune et l'AFP, L'Assemblée extraordinaire des Propriétaires est amenée à se prononcer sur des travaux complémentaires à des aménagements déjà votés par des assemblées précédentes

M. Jean Christophe Hoff directeur général de la SATA présente ces travaux dont les plans sont mis à la disposition de tous sur le site [afpahuez.fr](http://afpahuez.fr) :

**-Réalisation de la Bretelle de la Grande Sure en prolongement du projet de neige de culture sur la piste d'Huez :**

Il s'agit d'équiper l'accès au télésiège de la Grande Sure. Ces travaux comprennent la pose de 181ml de réseau et de 3 enneigeurs.

Après délibération l'Assemblée des Propriétaires adopte ce projet à la majorité des présents et représentés

**-Dans le cadre de la requalification du secteur des Jeux, remplacement du fil neige par un tapis roulant :**

Il s'agit d'une installation couverte de 130m de longueur et de 1,20m de large avec une capacité de transport de 1200 personnes par heures. A titre de compensation le chemin d'accès à la piste de Bob sera re-engazonnée et rendu au pâturage.

Après délibération, l'Assemblée des propriétaires adopte ce projet à la majorité des présents et représentés.

**-Modification de l'implantation de certain enneigeurs sur les parties hautes et basses du futur télémixte :**

Après délibération l'Assemblée adopte ce projet à la majorité des présents et représentés.

**-Aménagement de la piste du Canyon :**

Il s'agit de faciliter le passage des engins de damage sans re-profiler le terrain. Des photos présentant le site avant et après les travaux seront mis à la disposition de l'AFP par la SATA

Après délibération, l'Assemblée adopte ce projet à la majorité des présents et représentés.

**QUESTION DIVERSES**

Rolland Roche interpelle la SATA concernant les aménagements sur le site de la piste de l'Olympique et sur le site de la combe Charbonnière qui font parties du patrimoine historique de l'Alpe d'Huez et qui sont bien impactés par ces travaux : arbres arrachés, ruisseaux bouchés etc.. Jean Christophe Hoff répond que la SATA trouvera toujours un compromis entre la protection du milieu naturel et pastoral et la nécessité d'améliorer le domaine skiable.

Le concept Déval Moon sera exploité pour la saison d'Hiver et donnera lieu éventuellement à une autorisation de l'AFP en cas d'exploitation en été.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17H 00.

Denis Delage remercie les participants.

Alpe d'Huez, 07 Octobre 2013

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delage', written over a large, stylized scribble or signature mark.

Denis DELAGE